

LE PRIX de l'abonnement à l'édition quotidienne, fait directement avec les porteurs, est de 20 SOUS par semaine.

Chronique DE LA Ville Calendrier de l'Abeille

Semaine du 4 au 10 août. Mardi, 4—S. Dominique. Mercredi 5—N. Dame des N. Concert au Parc Audobon, par l'harmonie "Jerusalem Temple". Jeudi, 6—Transfig. de N. S. Vendredi 7—S. Gaetan. Samedi 8—S. Cyrille. Dimanche 9—S. Romain. Lundi 10—S. Laurent.

La Peste

L'extermination des rats se poursuit toujours avec beaucoup de succès dans tous les districts de la ville. Des nouvelles organisations se forment toutes les semaines. Deux rongeurs atteints de la peste, viennent d'être rapportés par le chirurgien Williams, ce qui porte le nombre total de rats atteints, à 27. L'un des rats a été dépecé, au No. 2846, rue Dryades, l'autre au Marché Français.

Suicide lamentable

Une famille très considérée de notre ville a été jetée dans la plus profonde douleur hier matin par le suicide inexplicable du jeune E. Horton Harris, âgé de 25 ans, secrétaire intime du congréssiste H. Garland Dupré. M. Harris était doué d'une nature essentiellement intelligente, cordiale, et toujours prête à écouter les appels de l'amitié, et à rendre service à autrui.

Nouvelle ligne de vapeurs

La "Atlas Transportation Co.", de St.-Louis, a inauguré hier, une ligne de vapeurs, pour le transport du fret, entre St.-Louis et la Nouvelle-Orléans.

Le commerce brésilien \$7,000,000 pour nos banques

Il est maintenant certain que les banques de la Nouvelle-Orléans traversent la crise soudaine précipitée par les hostilités en Europe, sans avoir à placer une limitation envers les déposants désireux de retirer leur argent.

Le tramway Orléans-Kenner

Les officiers de la "Orléans-Kenner Electric Railroad Company" et de la "N. O. Railway and Light Co." ont signé un contrat permettant au tramway Orléans-Kenner, de faire usage d'une partie de la voie ferrée de la "N. O. Tramway Co." à partir de la levée de protection jusqu'à la place de l'Université.

Nègre audacieux

Mme Wm. Gellich, 53, avenue Pacifique, dont l'époux était absent, dormait paisiblement à 10 heures du soir, lorsqu'elle entendit remuer bruyamment les jalousies. Sous l'impression que c'était son mari qui rentrait elle courut ouvrir la porte.

Les finances de la poste

Le receveur des postes Joseph Voegtle nous communique un état comparatif des recettes postales en juillet 1913 et juillet 1914. Cet état fait ressortir, pour le mois de juillet 1914 des recettes de \$96,067.08, contre \$91,161.01 en juillet 1913, soit un excédent de recettes de \$4,926.07, ou 5.43 pour cent.

Nomination de M. Ernest T. Florance

L'avocat Ernest T. Florance, bien connu, a été nommé membre de la "Sewerage and Water Board" du 4me ward, en remplacement de Joseph Voegtle, nommé maître de poste, à la Nouvelle-Orléans.

Marchand d'opium

A 4 heures 40, hier après midi, John Brennan, 214, rue Bourgoigne, a été appréhendé, rue Iberville, au moment où il tentait de vendre de l'opium. Il a été incarcéré, et plainte a été déposée contre lui.

Cafetiers arrêtés

Morris Butler, coin des rues Laurel et Valmonté et Jib Salsiccia, 2500, rue Philip, ont été arrêtés pour avoir violé la loi Gay-Shattuck, en vendant de la bière à des mineurs. Ils ont été écroués, et plainte a été déposée contre eux.

Blasée par un veau

Mlle Octavia Lipinski âgée de 67 ans, habitant rue Marais, entre les rues Gaffin et Alabo, se promenait dans sa cour, hier après midi à 4 heures, lorsqu'elle fut attaquée par un veau qui lui porta des coups de tête à la poitrine. Elle tomba sans connaissance sur le sol. On l'a transportée par l'ambulance à l'hôpital de la Charité; les médecins déclarent son état très critique.

Chien enragé tué

La police agent ayant été avisée qu'il y avait un chien enragé du 2313, rue Huitième, on envoya M. John Fortuna pour tuer le chien. En s'approchant trop près de l'animal, il fut mordu à la jambe droite. Il est soigné au clinique Pasteur. Le chien a été tué.

Corps retrouvé

Le corps d'Arthur Forbes, qui s'est noyé hier dans le fleuve, a été retrouvé au pied de la rue Verret. Le corps a été transporté chez M. Arnos Wilson, oncle de Forbes, 1013, avenue Pelican.

L'Artillerie campée

L'Artillerie Washington, composée de 100 hommes, après un voyage de sept jours sur des routes parfois boueuses, s'embourbant dans des fondrières, est enfin arrivée à "Circus Hill", où elle campe paisiblement. Le major Allison Owen, a déclaré que dans certaines endroits, les caissons s'enfonçaient jusqu'aux moyeux dans les ornières, et que 18 chevaux étaient nécessaires pour les sortir de ce mauvais pas.

Incendie

Un incendie a éclaté dans une écurie, 4701-05, rue Tchoupitoulas. Les dégâts sont de \$75, couverts par une assurance.

Contrebande

Edmond Bertin, commis des vivres, à bord du vapeur Jean Marie, conducteur d'une charrette, pour Octave Garsaud, boucher au marché Français, ont été arrêtés par l'inspecteur Lemonnier, au moment où ils tentaient de passer en contrebande onze bouteilles de vin français. Les deux hommes ont été écroués, et le vin a été déposé chez le contrôleur des douanes.

Vol d'habits

Hier matin, des cambrioleurs ont fait main basse sur des vêtements évalués à \$81.50, à la demeure de Wm. Bass, 314, rue Bertrand. Pas d'indice pour faire découvrir les auteurs de ce vol.

La "N.O. Railway Co."

Le président Povear, de la N. O. Railway and Light Co., a dit hier, que le plan de la compagnie, de supprimer les billets gratuits de transport, pour ses employés, ne causerait aucun préjudice à ces derniers, parce que leurs salaires seront augmentés en proportion. Ceci désigne tout particulièrement les jeunes femmes employées dans les bureaux, qui ne souffriront pas du changement de système. M. Povear estime que les employés préféreront le nouveau plan à l'ancien.

Invitation au maire Behrman

Le maire Behrman a reçu une invitation, le priant de se rendre à une conférence des maires, qui aura lieu à Philadelphie dans le mois de novembre, dans le but d'organiser un bureau permanent de recherches municipales. Le maire croit beaucoup au succès d'une telle initiative.

Mort subite

Mme Louis Schilling, âgée de 42 ans, 2808, rue Première, est morte subitement, hier après midi, d'une attaque d'apoplexie.

Pour le coton

M. Harvie Jordan, président de la "Southern Cotton Association," a envoyé des dépêches aux représentants de l'association dans toute la région cotonnière, suggérant la nécessité d'une assemblée de cotonniers à la Nouvelle-Orléans dans les premiers jours de septembre. Le but serait d'adopter des mesures urgentes pour protéger le prix du coton, de la dépréciation causée par les bruits de guerre en Europe.

Les désespérés

A 7 heures 20, hier soir, May Vinet, âgée de 21 ans, habitant 403, rue Dauphine, s'est suicidée en prenant des pastilles antiseptiques.

Les Rosières

A partir du mois de mai, on n'entre pas seulement dans la saison des roses mais dans celle des rosières, et jusqu'à la fin de l'été, les filles vertueuses voient, ici et là, leur mérite couronné, preuve qu'en ce bas monde la vertu est plus d'une fois récompensée. La tradition dédie l'institution des rosières à saint Médard, évêque de Noyon au VIIIe siècle. Saint-Médard eut l'idée de faire couronner, chaque année, dans son village natal de Salency, près de Noyon, la jeune fille de la localité qui serait reconnue la plus vertueuse et la plus sage, en lui attribuant un prix de vingt-cinq livres. Les conditions étaient rigoureuses et paraîtraient huy draconiennes; en effet, non seulement la rosière devait être elle-même un modèle, mais il fallait que sa parenté fut impeccable en remontant jusqu'à la quatrième génération. Il se trouva que la voix publique désigna précisément, pour le premier couronnement, la propre sœur de saint-Médard. La coutume prit fort bien, et la qualité de rosière fut très recherchée. Aussi, saint-Médard consacra le revenu d'un fonds de terre qu'il possédait à Salency, et que depuis on appela le fief de la Rosière, à couvrir le paiement annuel des vingt-cinq livres et des frais de la cérémonie. Jusqu'à la Révolution on put voir, ornant l'autel de la chapelle de Salency, un tableau figurant saint-Médard en somptueux habits pontificaux, boutant une couronne, un chapel de roses sur le chef d'une jeune fille. Après saint-Médard, c'est au seigneur de Salency que fut dévolu le droit de choisir la rosière entre trois jeunes filles qui avaient été élues par le village, un mois avant le couronnement. Le seigneur faisait noncier au prône le nom de la jeune fille élue par lui, afin que ses rivaux pussent formuler les critiques et les oppositions, s'il y avait lieu. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'on a des documents précis et détaillés sur la cérémonie traditionnelle du couronnement de la rosière de Salency; auparavant il est à craindre qu'elle était la même. Dans la première partie du XVIIe siècle, une innovation fut ajoutée. Louis XIII se trouvant, quelques jours avant le couronnement de la rosière, au château de Varennes, aux environs de Salency, M. de Belloy, seigneur de cette dernière localité, vint faire requête au roi de présider la cérémonie. Louis XIII désigna le marquis de Gordes, premier capitaine de ses gardes, et le chargea de remettre à la rosière une bague d'argent et un ruban bleu. Désormais on continua de joindre ces deux objets aux présents remis aux rosières. Voici les détails du couronnement de la rosière, tel qu'il se pratiquait au XVIIIe siècle à Salency. L'après-midi du 8 juin, la foule accompagnait la rosière. Celle-ci, vêtue de blanc, les cheveux calaminés, était associée de sa famille et de douze jeunes filles également vêtues de blanc; douze gars du village donnaient la main aux filles. Le cortège, précédé de tambours, de musettes et de violons, se rendait au château de Salency, où le seigneur ou la châtelaine hôteyaient la rosière qui remerciait de l'honneur que l'on lui avait faite en la choisissant. Le seigneur ou son mandant, ainsi que le bailli, se bouchaient de la rosière et, lui donnant la main, la conduisaient à l'église paroissiale où elle avait les vêpres sur un prie-dieu, au milieu du chœur. Les vœux échangés, une procession se formait et se rendait à la chapelle de saint-Médard, sur l'autel de laquelle se trouvait la couronne de roses et un ruban bleu passé dans un anneau d'argent. Le prêtre officiant bénissait ces objets, puis posait le chapeau de roses sur la tête de la rosière, à genoux, et lui remettait vingt-cinq livres par devant le seigneur et les officiers de justice. La rosière couronnée était processionnellement ramenée à la paroisse où l'on chantait le "Te Deum" et un hymne à saint-Médard, démontre que lors, les jeunes gens faisaient des décharges de mousqueterie. Après la cérémonie religieuse, la rosière était avertie au milieu de la grand-rue de Salency, où se trouvait dressée une table garnie exactement d'une nappe, de six serviettes, de six assiettes, de deux couteaux, d'une salière, de deux verres, de deux pots de vin, clair et d'un pot d'eau, de deux pains blancs, d'un sel, de cinquante noix et d'un fromage de trois sols. A la fin du repas, on baillait encore à la rosière, par hommage, une flèche, deux balles pour jouer à la paume, et un sifflet en corne, duquel on censait ne devait pas démentir de siffler trois fois avant de le remettre, sous peine de soixante sols d'amende. Jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle, la fête de la Rosière de Salency était connue dans la région, mais elle n'était vraiment pas fameuse. A cette époque elle acquit une vraie célébrité, voici comment. En 1773, le sieur Donré était seigneur de Salency; il prétendit choisir lui-même la rosière, sans préalable élection publique, la couronner lui-même, et rogner les frais de la cérémonie. C'était le moment des fausses bergeries, affadissement de la pastorale antique, la mode de l'étalage du sentiment artificiel de la nature; les habitants de Salency ayant porté l'affaire devant le Parlement de Paris, l'opinion publique prit fait et cause pour eux. Le marquis de Pezay fit le livret d'un opéra-comique, "La Rosière de Salency," dont Gerfily écrivit la musique; Mme de Genlis composa, sous ce même titre, une fable comédie; l'avocat Target fut plaideur gratuit des villageois de Salency; on les vit comme des bergers de Théocrite, des pasteurs et des laborieux de Longus, de Virgiles ou de Gessner. Le 20 décembre 1774, le parlement confirma entièrement les droits traditionnels des habitants de Salency. Du coup, l'institution des rosières devint en vogue. Des seigneurs, lecteurs de Rousseau, créèrent des rosières sur leurs terres. En 1775 M. et Mme Elie de Baumont fondèrent à Canon, près de Caen, une fête de la Rosière, mais l'institution était développée et les statuts, approuvés par le parlement de Rouen, spécifiaient que les trois communes de Canon, de Vieux-Fumé et de Mézidon éliraient une rosière et une bonne bère de famille, un bon père de famille, un bon fils et un bon vieillard; il y eut donc des rosiers. L'abbé le Moineur fonda autre telles fêtes à Saint-Sauveur-le-Vicomte et à Briecquebec; on doit même à l'abbé Monnier le curieux volume suivant: "Fête des Bonnes-Gens de Canon, et des Rosières de Briecquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte" (Paris 1778). Ce genre d'institutions parait avoir fleuri surtout en Normandie, et particulièrement les couronnements de rosiers; contemporanément on en élit encore, je recorderai l'extraordinaire histoire contée par Maupassant dans "Le Rosier de Mme Husson" sur ce titre bien des gens s'engagent quant au sujet de la nouvelle. En 1776 également, au mois de mai, une fête de rosiers fut établie à Romainville. En 1778, le curé Marquis fonda une fête de rosiers à Richécourt en Lorraine. A Nantes, le 25 mai 1778, fut couronnée une rosière, mais bien que le prix fût important (500 livres) la fête ne se renouvela point, la règle de la Rosière perpétuelle c'est remembrance. En 1789, le baron de Niell institua à Niell-Saintes une fondation annuelle de 50 livres pour un rosier

Note de l'agence télégraphique Bulgare

Correspondance Spéciale de l'Abbeille. Le nouvel incident sur la frontière bulgare-roumaine s'est produit dans les circonstances suivantes: Avant-hier trois soldats bulgares se rendirent au village de Koyounjouk, en territoire roumain, pour assister à une noce bulgare. Peu après ils aperçurent la jeune mariée fuyant devant huit soldats et quatre gendarmes roumains qui la poursuivaient. Les soldats bulgares prirent la défense de la jeune femme, et une dispute en résulta. Les Roumains saisirent l'un des Bulgares qu'ils maltraitèrent cruellement; les deux autres s'enfuirent et allèrent prendre leurs fusils. Puis ils revinrent pour délivrer leur compagnon. Au cours de la fusillade qui s'engagea deux Roumains furent blessés. Les officiers roumains et bulgares accoururent aussitôt sur les lieux.

Le comte Pourtales

Correspondance Spéciale de l'Abbeille. Munich. — Dans les milieux aristocratiques bavarois que fréquente le comte Pourtales, lorsqu'il était ministre de Prusse à Munich, on dit que cet ambassadeur est toujours et particulièrement appuyé auprès du Tsar et de son entourage par le Grand-Duc de Hesse et la princesse Henriette de Prusse, frère et sœur de la Tsarine.

L'archiduc Frederic et le roi Alphonse

Correspondance Spéciale de l'Abbeille. Vienne. — Le choix de l'archiduc Frederic, par l'empereur François-Joseph, pour le poste difficile d'inspecteur général de l'armée austro-hongroise, est une preuve de la grande confiance dont jouit cet archiduc auprès du vieux souverain et dans les milieux influents. Dans certains milieux militaires on doute que le nouvel inspecteur puisse remplir efficacement cette difficile mission dont était chargé le défunt archiduc-héritier. Ce qui intéresse la France, c'est de voir, à la tête de l'armée austro-hongroise un proche parent du roi Alphonse, de la famille royale d'Espagne.

Les viticulteurs des départements du Midi demandent la hausse du prix du vin

Correspondance Spéciale de l'Abbeille. Nîmes.—Les gros viticulteurs du Midi viennent de tenir un congrès pour prendre des mesures en vue d'enrayer la baisse persistante des prix des vins dans le Midi. Le Gard, l'Hérault, la Vaucluse et quelques régions des départements limitrophes avaient envoyé à cette réunion de nombreux délégués.

Incident entre journaliste et policier

Correspondance Spéciale de l'Abbeille. Marseille.—Pendant la revue des troupes du 15 juillet, sur l'avenue du Prado, un grave incident s'est produit entre M. Bourdet, directeur du "Soleil du midi" et le commissaire, chef de gardiens de la paix. Le journaliste qui se trouvait là pour son travail, fut maltraité et conduit au poste sans aucun motif. Une plainte a été adressée au préfet qui a fait les excuses. Le syndicat de la presse a pris l'affaire en mains. Une enquête officielle a été ouverte et les sanctions vont être prises contre certains policiers trop zélés.